

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 26 septembre 2011**  
~~~~~

**CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE PROJET DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT
CONTRAT ET PROGRAMMATION 2011
AVENANT À LA PROGRAMMATION 2007
AVENANT À LA PROGRAMMATION 2008
AVENANT À LA PROGRAMMATION 2009**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 26 septembre 2011 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, M. Christian LASSALVY, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Maguelonne SUQUET, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, Mme Marie-Claude BEDES, M. Gérard CABELLO, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, M. Bernard JEREZ, M. Cyrille CADARS, M. Louis VILLARET, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Franck DELPLACE, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Claude MARC, Mme Catherine JOSIEN -Mme Claudine DELERIS suppléant de Mme Anne-Marie DEJEAN, M. Armando COSTA FARIA suppléant de M. Frédéric GREZES, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Claude DESTAND suppléant de M. Jean-François RUIZ, M. Jean-Claude CROS suppléant de M. BOUDES Jean-Pierre.

Procurations :

M. Eric CORBEAU à M. Gérard CABELLO, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC à M. Bernard DOUYSET

Excusés :

M. Jean-François CADILHAC, M. André YVANEZ

Absents :

M. Didier LAMONT

Quorum : 23	Présents : 40	Votants : 42	Pour 42 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
Sur le rapport du Président,**

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver le projet de programmation 2011 du contrat de territoire de la Vallée de l'Hérault,
- d'approuver la participation du Département à hauteur de 890 035 € pour le contrat 2011, sur un montant global de dépenses de 3 229 608 €,
- d'autoriser le Président à signer la programmation 2011 et tous les documents relatifs à ce dossier,
- d'approuver les projets d'avenant pour les programmations 2007, 2008 et 2009,
- d'autoriser le Président à signer les 3 avenants et tous les documents relatifs à ces dossiers

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 493 le

Publication le

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le

Le Président de la communauté de communes

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes



Annexe I

Vu pour être annexé à la délibération n° 493
Du Conseil communautaire du 26 septembre 2011



RAPPORT 1 - 1 <i>Rapporteur : M. Louis VILLARET</i>	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE PROJET DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT	
CONTRAT ET PROGRAMMATION 2011 AVENANT À LA PROGRAMMATION 2007 AVENANT À LA PROGRAMMATION 2008 AVENANT À LA PROGRAMMATION 2009	

Depuis 2005, un accord cadre définit les objectifs à atteindre pour le contrat départemental de projet de la Vallée de l'Hérault, signé entre le Conseil général de l'Hérault et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Dans l'attente de la redéfinition des orientations stratégiques et opérationnelles de la politique contractuelle départementale, chaque année une programmation d'actions est définie selon les mêmes priorités.

La programmation des actions 2011, mise en commun des réflexions menées par les services du Département et de la Communauté de communes, s'est négociée durant le premier semestre 2011 pour aboutir aux documents joints en annexe (contrat 2011 et proposition financière). Le montant de la participation départementale s'élève à 890 035 € (soit 28%) sur un montant de dépenses de 3 229 608 € (investissement et fonctionnement). Ce financement départemental est complété par d'autres dispositifs d'aides comme le contrat de Pays, les financements de droits communs...

A noter que pour 2011, la programmation intègre l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert / Vallée de l'Hérault en qualité de tiers bénéficiaire, non signataire, du fait qu'il conduise par convention la politique touristique intercommunale. A ce titre, il est maître d'ouvrage des actions relevant de ce partenariat et est destinataire des subventions départementales attribuées au tourisme. La commune de Gignac sera quant-à elle tiers bénéficiaire signataire avec l'inscription de l'aménagement du centre de secours sapeur pompier au contrat de territoire de la Vallée de l'Hérault 2011.

Les programmations 2007, 2008 et 2009 du contrat départemental de projet de la Vallée de l'Hérault connaissent quelques difficultés techniques et administratives dans l'exécution de certaines opérations. Aussi, il est proposé à l'assemblée départementale un avenant par programmation. Un tableau récapitulatif des demandes d'avenants, joint en annexe, propose de proroger les délais de certaines opérations (soit délais de commencement d'exécution, soit délais de validité de subvention).

Je propose donc à l'Assemblée :

- d'approuver le projet de programmation 2011 du contrat de territoire de la Vallée de l'Hérault,
- d'approuver la participation du Département à hauteur de 890 035 € pour le contrat 2011, sur un montant global de dépenses de 3 229 608 €,
- d'autoriser le Président à signer la programmation 2011 et tous les documents relatifs à ce dossier,
- d'approuver les projets d'avenant pour les programmations 2007, 2008 et 2009,.
- d'autoriser le Président à signer les 3 avenants et tous les documents relatifs à ces dossiers

Annexe 2

Vu pour être annexé à la délibération n° 493
Du Conseil communautaire du 26 septembre 2011



Annexe 1 : Proposition financière 2011

PADT/DPT/DCAT - Service Cœur d'Hérault

Contrat de projet de la Vallée de l'Hérault - Programmation 2011

Annexe 1

Libellé des actions	MO	Financements prévisionnels										Pôle de compétence												
		Fonctionnement					Investissement																	
		Coût TTC	Subv. CG %	CC %	CR %	Etat %	Autres %	Coût HT	Subv. CG %	CC %	CR %		Etat %	Autres %	Cofin. COTE									
Centre de secours sapeur pompier - Gignac	Gignac											202 188	80 875	40%	121 313	60%					PADT			
Objectif 1 - Construire un projet de développement d'urbanisme à l'échelle de la Communauté de communes																								
Habitat/ Logement																								
Etudes de programmation urbaine	CCVH	45 000	42%	26 000	58%																	PADT		
Objectifs PDH 2011: 20 PLAI x 4 000 €	CCVH											1 400 000	80 000	6%	500 000	36%						820 000	59%	PADT
Etude opérationnelle programme d'intérêt (PIC)	CCVH											15 000	4 500	30%	3 000	20%						7 500	50%	PADT
Objectif 2 - Anticiper, dynamiser une économie locale en mutation																								
Développement économique et emploi																								
Reserves foncières économiques	CCVH											600 000	292 000	49%	308 000	51%								PIDE
A Vivre ! La Foire Expo	CCVH	150 000	45 000	30%	65 000	43%					40 000	27%												PIDE
Objectif 3 - Conclure la valorisation et la protection des paysages et du patrimoine dans leur diversité en favorisant une politique de développement touristique																								
Valcorda																								
Domaine départemental des Trois Fontaines - AMO	CCVH																							PEEP/EPADT
Tourisme																								
OTI : achat et aménagement de locaux	CCVH																							PASCAL
OTI : achat et aménagement de locaux	CCVH																							PADT
OTI : communication et animation touristique	OTI	43 920	21 960	50%	21 960	50%																		PASCAL
OTI : site internet	OTI																							PASCAL
OCS																								
Maison de la Poterie - événementiel/animations	CCVH	20 000	10 000	50%	10 000	50%																		PASCAL
Protection des paysages																								
OCAGER - Bergerie	CCVH																							PIDE
Objectif 4 - Mieux répondre aux exigences sociétales																								
Culture																								
Ecole de musique intercommunale : aménagements et équipements des locaux	CCVH																							PASCAL
Animations culturelles - Lecture Publique	CCVH	40 000	16 200	41%	15 800	40%	3 000	8%	5 000	13%														PASCAL
Site Web - Lecture Publique	CCVH																							PASCAL
Totaux		298 920	112 160	38%	138 760	46%	3 000	1%	5 000	2%	40 000	13%	2 930 688	777 875	27%	1 240 313	42%	80 000	3%	7 500	0%	5 000	0%	

Récapitulatif des répartitions

Partenaires territoriaux	Fonctionnement				Investissement				Cumul	
	Coût actions	Subvention CG	%	Coût actions	Subvention CG	%	Coût global des actions	Subvention globale CG 34	%	
Communauté de communes Vallée de l'Hérault	255 000	90 200	35%	2 717 500	691 500	25%	2 972 500	781 700	26%	
OTI	43 920	21 960	50%	11 000	5 500	50%	54 920	27 460	50%	
Gignac	-	-	-	202 188	80 875	40%	202 188	80 875	40%	
Totaux	298 920	112 160	38%	2 930 688	777 875	27%	3 229 608	890 035	28%	

Annexe 2 : Récapitulatif des demandes d'avenants

Contrat départemental de projet de la Vallée de l'Hérault

	Opération concernée	Coût total opération	Financement CG34	Acompte perçu	Type de demande	Motivation de la demande
Contrat 2007	Mise en place du schéma de gestion des APN - OGS	117 684,00 €	30 000,00 €	14 257,68 €	Opérations en cours de réalisation jusqu'au 08/10/2011 - pour information	
	Réhabilitation de l'esplanade de Gignac	358 887,00 €	40 000,00 €	non connu		
	Parc expo de la Vallée de l'Hérault	512 000,00 €	180 000,00 €	4 042,97 €	Prorogation de délai sur la fin de réalisation	Projet conséquent = le positionnement du projet et les discussions avec les partenaires financeurs ont pris plus de temps que prévu.
Contrat 2008	Espace multi activités	1 000 000,00 €	250 000,00 €	20 884,00 €		Continuité du projet "Parc expo de la Vallée de l'Hérault" inscrit en 2007
	Aménagement des abords du pont du Diable	3 034 648,00 €	450 000,00 €	339 889,48 €	Prorogation de délai sur la fin de réalisation	Opération en cours de finalisation, échelonnée dans le temps car des aménagements paysagers et autres aménagements extérieurs sont aujourd'hui en cours de réalisation et sont encore engagés.
Contrat 2009	Aménagement des APN - T2	119 200,00 €	30 000,00 €	0,00 €	Prorogation de délai sur le commencement d'exécution	La phase de concertation a été sous estimée d'autant que le secteur Puéchabon – Aniane connaît de forts enjeux liés aux activités de chasse. A noter que les élections municipales de 2008 ont également participé au retard pris dans la réalisation de certains projets d'APN.